

LE FANTASQUE.

LAUBIN, Rédacteur,
F. H. ROWEN, Imprimeur,

PROPRIÉTAIRES.

No. 46, Rue Grant, St. Roch.
No. 7, Rue des Prairies, St. Roch.

CONDITIONS.

Ce Journal se publie au No. 46, Rue Grant, St. Roch, deux fois par semaine, le LUNDI et le JEUDI. La feuille du LUNDI contient 8 pages et se vend quatre sous; celle du JEUDI en a et se vend deux sous. L'abonnement est de un shelling par mois, ou dix shellings par année, payable d'avance. On peut souscrire pour autant de mois que l'on veut. Les frais de poste se monteront à cinq shellings par année. On n'envoiera pas le journal à la campagne pour moins de six mois. Les ANNONCES seront insérées au prix des autres Journaux.



DEPÔTS.

On trouve le *Fantasque* au Bureau du Journal, chez Mr. E. JINGRAS, marché de la Haute Ville, et chez Mr. ANT. MATHÉ, Basse-Ville.

AGENTS.

Montréal—Chez Mr. IGNACE BOUCHER, Rue Ste. Thérèse, où l'on reçoit de souscriptions.

Trois Rivières—Chez M. OLIVIER BUREAU, Etud. en Droit.

Les personnes qui désiraient se charger de l'agence du *Fantasque* dans les campagnes sont priées de nous le faire savoir.

e n'obéis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 3. Québec, 4 Octobre, 1841.

No. 81.

MÉLANGES.

UN NOM REPROUVE.

(Suite et fin.)

Le vieillard se releva majestueusement.

—Jeune homme, dit-il avec douceur, mais avec autorité, laissez la calomnie au vulgaire, et n'accusez pas un homme de bien sûr, des bruits populaires et mensongers. Guillotin, ce Guillotin que vous méprisez et que haïssait votre père; Guillotin, dont on ne répète le nom qu'avec dégoût; Guillotin, dont le nom restera, vous l'avez dit, éternellement attaché à un instrument de supplice, ne mérite ni ce mépris, ni cette honte, ni cette ignominie. Ecoutez-moi bien, car ces paroles que je vais vous dire ont besoin d'être entendues et crues, une fois du moins, par un cœur pur et loyal!

Quand l'Assemblée nationale s'occupa de refondre l'ancien système pénal elle proclama, comme base principale de son travail, l'égalité des peines pour toutes les classes de citoyens, la personnalité des crimes, dont la honte ne de-